



SERVICES PARTAGÉS CANADA

Modification n° 007 à l'invitation à se qualifier pour le processus d'approvisionnement concernant des services d'infonuagique publics

N° de l'invitation à se qualifier	16-42051-0/A	Date	14 septembre 2016
N° de dossier GCDocs		N° de référence du SEAOG	PW-16-00734694

La présente modification est émise pour prolonger la période de l'invitation, modifier l'invitation à se qualifier (ISQ), publier la réponse révisée du Canada à la question 121 et fournir des précisions aux réponses du Canada. Mis à part si elles sont formellement modifiées par la présente, toutes les modalités de l'ISQ demeurent les mêmes.

LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À :

1. Prolonger la période de l'ISQ;
2. Modifier l'ISQ;
3. Publier la réponse révisée du Canada à la question 121;
4. Fournir des précisions supplémentaires aux réponses du Canada.

1. PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE L'ISQ

La présente modification de l'invitation est émise pour reporter la date de clôture de l'ISQ du **16 septembre 2016 à 14 h (HNE) au 23 septembre 2016 à 14 h (HNE)**.

2. MODIFICATIONS

Le Canada a modifié l'exigence obligatoire O3. Voir la modification 8 ci-dessous.

Les répondants peuvent maintenant satisfaire à l'exigence obligatoire O3 en fournissant une attestation ISO 27001 et des rapports SOC 2 ou SOC 3 pour le fournisseur de services d'infonuagique désigné dans l'exigence obligatoire O1. Afin de confirmer que le fournisseur de services d'infonuagique détient soit une attestation SOC 2 ou SOC 3, le répondant peut :

- a) fournir une copie du plus récent rapport SOC 2 ou SOC 3 du fournisseur de services d'infonuagique désigné pour leurs services d'infonuagique actuels disponibles sur le marché;
- b) fournir une lettre d'attestation émise sur le papier à en-tête officiel de l'entreprise par le cabinet de vérification ayant réalisé la vérification des services d'infonuagique actuels disponibles sur le marché pour le rapport SOC 2 ou SOC 3.

Les répondants doivent prendre note de ce qui suit :

- a) le Canada ne signera aucune entente de confidentialité ou de non-divulgence dans le cadre du présent processus d'invitation;
- b) le Canada pourrait valider la capacité du répondant de fournir les attestations nécessaires pour le fournisseur de services d'infonuagique proposé ultérieurement dans le processus d'approvisionnement.

Modification n° 8

A la Page 16 de l'invitation à se qualifier, Annexe A, Exigences de qualification

SUPPRIMEZ:

<p>O3</p>	<p>Le répondant doit confirmer que le fournisseur de services d'infonuagique a des politiques et des procédures sur la sécurité de l'information qui satisfont aux attestations suivantes :</p> <p>Annex A</p> <p>a) ISO 27001</p> <p>b) Contrôle de l'organisation des services (SOC) de l'AICPA – rapports des SOC 3</p> <p>Le répondant doit fournir une copie des rapports ou documents d'attestation les plus récents pour chacune des deux références ci-dessus. Chaque rapport ou document d'attestation doit comporter les renseignements suivants :</p> <p>a) nom usuel légal du fournisseur de services d'infonuagique proposé;</p> <p>b) date et statut de l'attestation actuelle.</p>	<p>Le fournisseur de services d'infonuagique désigné au point O1 a-t-il des politiques et des procédures sur la sécurité de l'information qui satisfont aux attestations suivantes :</p> <p>a) ISO 27001</p> <p>b) Contrôle de l'organisation des services (SOC) de l'AICPA – rapports des SOC 3</p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p>Veuillez indiquer les pages de la réponse où soit les rapports ou les attestations se trouvent.</p> <p>Numéros de page : _____</p>
------------------	---	--

INSÉREZ:

<p>O3</p>	<p>Le répondant doit confirmer que le fournisseur de services d'infonuagique désigné au point O1 a des politiques et des procédures sur la sécurité de l'information qui satisfont aux normes d'attestation suivantes :</p> <p>a) ISO 27001</p> <p>b) Contrôle de l'organisation des services (SOC) de l'AICPA – rapports des SOC 2; OU</p> <p>Contrôle de l'organisation des services (SOC) de l'AICPA – rapports des SOC 3</p> <p>Pour chacune des deux attestations indiquées ci-dessus, le répondant doit fournir :</p> <p>a) Une copie des plus récents documents d'attestation ISO 27001 du fournisseur de services d'infonuagique désigné pour leurs services d'infonuagique actuels disponibles sur le marché</p> <p>b) Une copie du plus récent rapport SOC 2 ou SOC 3 du fournisseur de services d'infonuagique désigné pour leurs services d'infonuagique actuels disponibles sur le marché ; OU</p> <p>Une lettre d'attestation émise sur le papier à en-tête officiel de l'entreprise par le cabinet de vérification ayant réalisé la vérification des services d'infonuagique actuels disponibles sur le marché pour le rapport SOC 2 ou SOC 3.</p> <p>Chaque attestation ou lettre d'attestation doit indiquer :</p> <p>a) le nom usuel légal du fournisseur de services d'infonuagique proposé;</p> <p>b) la date et le statut de l'attestation actuelle.</p> <p>Veillez prendre note que le Canada pourrait valider la capacité du répondant de fournir les attestations nécessaires pour le fournisseur de services d'infonuagique proposé ultérieurement dans le processus d'approvisionnement.</p>	<p>Le fournisseur de services d'infonuagique désigné au point O1 a-t-il des politiques et des procédures sur la sécurité de l'information qui satisfont aux deux normes d'attestation suivantes :</p> <p>a) ISO 27001</p> <p>b) Contrôle de l'organisation des services (SOC) de l'AICPA – rapports des SOC 2; OU</p> <p>Contrôle de l'organisation des services (SOC) de l'AICPA – rapports des SOC 3</p> <p>___ OUI ___ NON</p> <p>Veillez indiquer les pages de la réponse où les attestations ou les lettres d'attestation se trouvent.</p> <p>Numéros de page : _____</p>
------------------	--	---

3. RÉPONSE RÉVISÉE DU CANADA À LA QUESTION 121

Question 121

Avez-vous actuellement votre propre centre de données à l'interne ou impartissez-vous ce service à un fournisseur de centre de données à l'externe? Si le centre de données est fourni par un autre fournisseur, y a-t-il des exigences juridiques auxquelles nous devons nous conformer? Le centre de données doit-il être situé au Canada?

Réponse révisée à la question 121

SPC a actuellement ses propres centres de données appartenant au gouvernement du Canada. De plus, SPC n'a pas imparti à des fournisseurs de centres de données multiples. Toutefois, dans ce contexte, les services des centres de données doivent être fournis par le fournisseur de services d'infonuagique et doivent donc être considérés comme étant hors de la portée du projet. Ce marché ne comprend aucune exigence concernant l'emplacement des données.

4. CLARIFICATION DE RÉPONSES DU CANADA

Le Canada souhaite apporter des précisions sur la capacité d'un répondant (fournisseur de services infonuagiques (FSI) ou revendeur autorisé de services d'un FSI) de participer à plusieurs soumissions de répondants.

1. Tout FSI ou revendeur autorisé de services disponibles sur le marché d'un FSI peut être un répondant, pour peu qu'il réponde aux exigences de qualification énoncées à l'annexe A de l'invitation à se qualifier (ISQ).
2. L'IQ vise à présélectionner des répondants capables d'offrir les services disponibles sur le marché d'un FSI désigné. Si un répondant est capable d'offrir plus d'une fois les services disponibles sur le marché de FSI, il peut le faire, mais à condition de soumettre une réponse distincte à l'ISQ pour chaque FSI désigné.

Par conséquent, un répondant capable de fournir les services disponibles sur le marché des FSI A, B et C doit soumettre trois réponses distinctes à l'ISQ dans lesquelles les services disponibles sur le marché des FSI A, B et C sont indiqués en réponse à l'exigence obligatoire O1.

3. Un répondant (un FSI ou un revendeur autorisé de services d'un FSI) n'est autorisé à soumettre qu'une réponse à l'ISQ (en tant que répondant direct ou dans le cadre d'une coentreprise) dans laquelle les services d'un FSI sont indiqués en réponse à l'exigence obligatoire O1.

Par conséquent, si un fournisseur (répondant A) a soumis une réponse à l'ISQ (en tant que répondant direct ou dans le cadre d'une coentreprise), il doit s'assurer qu'il ne figure pas dans d'autres réponses à la IQ soumises dans lesquelles les services du FSI A sont indiqués dans la réponse à cette question de O1.

Si plus d'une réponse est reçue pour le répondant A, dans laquelle les services du FSI A sont indiqués dans la réponse à cette question à O1, la section 2.4 de l'ISQ s'appliquera.

Voici un résumé des pièces jointes et des modifications publiées à ce jour relativement à la demande de soumissions :

Document	Distribution	Date	Description
ISQ	Achatsetventes.gc.ca	5 août 2016	<p>Version PDF</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. SPC ISQ pour services d'infonuagique publics (en anglais) 2. SPC ISQ pour services d'infonuagique publics (en français) 3. SPC Instructions uniformisées concernant les documents d'approvisionnement (en anglais) 4. SPC Instructions uniformisées concernant les documents d'approvisionnement (en français) 5. Renseignements supplémentaires sur la conférence (en anglais) 6. Renseignements supplémentaires sur la conférence (en français)
Modification n° 001	Achatsetventes.gc.ca	18 août 2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Publication des réponses du Canada aux questions 1 à 56 2. Publication des modifications à l'ISQ (modifications 1 et 2) <p>Version autre que PDF</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Publication de la version MS Word du formulaire n° 1
Modification n° 002	Achatsetventes.gc.ca	24 août 2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Publication des réponses du Canada aux questions 57 à 100 2. Publication de la réponse révisée du Canada à la question 10 3. Publication des modifications à l'ISQ (modification 3)
Modification n° 003	Achatsetventes.gc.ca	29 août 2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prolongation de la période de qualification
Modification n° 004	Achatsetventes.gc.ca	31 août 2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Publication des annexes C et D
Modification n° 005	Achatsetventes.gc.ca	2 septembre 2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Publication des réponses du Canada aux questions 101 à 155 2. Publication des réponses révisées du Canada aux questions 5 et 92 3. Publication des modifications à l'ISQ (modifications 4 à 7)
Modification n° 006	Achatsetventes.gc.ca	7 septembre 2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Publier un changement à une révision à l'ISQ (Modification n° 6)

Document	Distribution	Date	Description
Modification n° 007	Achatsetventes.gc.ca	14 septembre 2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prolonger la période de l'ISQ; 2. Publication des modifications à l'ISQ (modification 8) 3. Publication de la réponse révisée du Canada à la question 121 4. Fournir des précisions supplémentaires aux réponses du Canada.